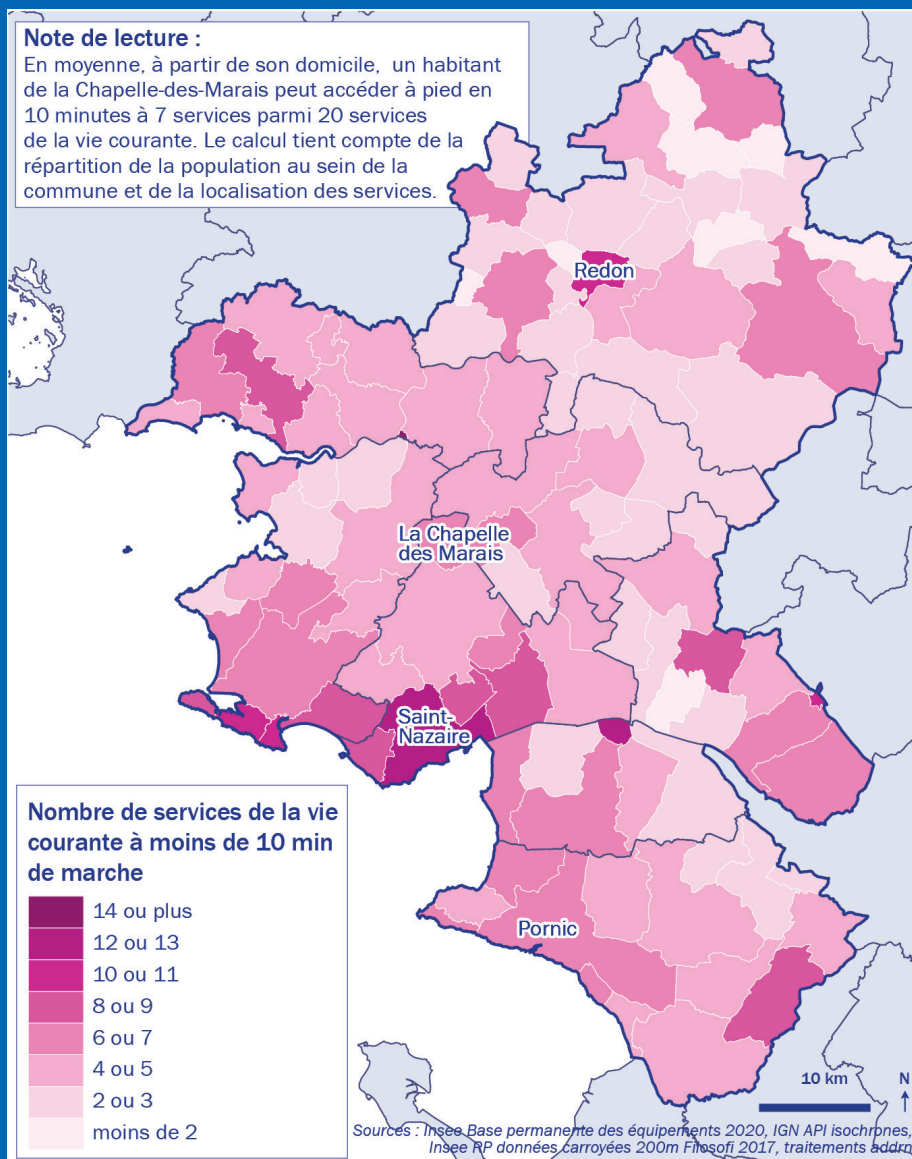




marcher dix minutes... pour atteindre quels services ?

Note de lecture :

En moyenne, à partir de son domicile, un habitant de la Chapelle-des-Marais peut accéder à pied en 10 minutes à 7 services parmi 20 services de la vie courante. Le calcul tient compte de la répartition de la population au sein de la commune et de la localisation des services.



Le tiers des habitants est à moins de dix minutes de marche de dix services de la vie courante

La marche reste majoritaire (62 %) pour les déplacements de moins d'un kilomètre, même si l'automobile est utilisée dans 34 % des cas. Un déplacement à pied dure en moyenne 11 minutes et la distance parcourue est de 800 mètres (EDGT Loire-Atlantique 2015). À quels services, commerces et équipements peut-on accéder de la sorte ? La situation est variable suivant le lieu de résidence : centre-ville ou périphérie, bourg ou hameau. Le géopositionnement des équipements croisé avec la localisation de la population au carreau de 200 m de côté permet d'analyser les différentes configurations.

mesurer l'accès à 20 commerces, services et équipements de la vie courante

Concentration ou diffusion : des logiques différentes selon le type d'équipements

Le développement ou le retour à la pratique utilitaire de la marche au quotidien concerne d'abord les lieux caractérisés par une forte densité de population associée à une offre de commerces et de services riche et diversifiée. Cette coexistence des fonctions a été mise à mal dans les dernières décennies par le développement de zones commerciales et d'activité en périphérie, y compris dans des domaines comme la santé.

Cependant une large part de la population continue de pouvoir accéder à pied dans un temps raisonnable à de nombreux services du quotidien.

Suivant les équipements, on observe une diffusion jusque dans les plus petites communes et les quartiers (boulangeries, salons de coiffure), des situations mixtes (grappes de restaurants dans les lieux touristiques mais aussi établissements isolés dans des bourgs) et enfin des concentrations dans les centres urbains (agences bancaires).

De par leur nature, les équipements publics comme les écoles élémentaires sont présents dans des petites communes, et proportionnellement en nombre plus limité dans les villes plus importantes, où c'est d'abord leur capacité d'accueil qui augmente.

Commerce : le succès du pain quotidien

Parmi les 109 communes qui forment le territoire ELLO, 96 sont équipées d'au moins une boulangerie. En milieu urbain, c'est un commerce largement présent dans tous les quartiers. Le goût des Français pour le pain artisanal (60% des ventes) ne se dément pas et plus de la moitié des habitants peut ainsi se rendre en moins de 10 minutes à pied dans l'une des 320 boulangeries qui maillent le territoire.

Le nombre de boucheries-charcuteries est moins élevé (121) et moitié

Les équipements accessibles à pied en moins de 10 min

Part de la population concernée sur le territoire ELLO

Sélection de 20 commerces, services et équipements de la vie courante	Personnes dont le logement est situé à moins de 10 min de marche	En % de la population totale
1 - Restaurant	289 500	63
2 - Coiffure	279 000	61
3 - École élémentaire	228 500	50
4 - Boulangerie	228 000	50
5 - Salle ou terrain multisports	215 000	47
6 - Infirmier	210 500	46
7 - Médecin omnipraticien	199 000	43
8 - Pharmacie	189 500	41
9 - Bureau de poste, relais et agence	170 500	37
10 - Chirurgien-dentiste	169 500	37
11 - Épicerie, supérette	159 500	35
12 - Banque, Caisse d'épargne	151 000	33
13 - Écoles de conduite	150 000	33
14 - Boucherie, charcuterie	136 000	30
15 - Bibliothèque, médiathèque	130 000	28
16 - Librairie, papeterie, journaux	118 000	26
17 - Garde d'enfants d'âge préscolaire	109 500	24
18 - Supermarché (400 à 2 500 m ²)	105 500	23
19 - Collège	90 000	20
20 - Cinéma	54 500	12
Nombre d'habitants ELLO	459 000	100

Sources : Insee Base permanente des équipements 2020, IGN API isochrones, Insee RP données carroyées 200 m Filosofi 2017, traitements addrn

moins de communes en sont équipées (52). Il s'agit cependant d'un type de commerce qui reste accessible par la marche pour 30% de la population. La concurrence des grandes surfaces, souvent dotées d'un rayon artisanal, est forte et si l'accessibilité à pied au supermarché est moindre, elle concerne tout de même un habitant sur quatre.

Les services bancaires sont de moins en moins présents dans les petites communes et ont tendance à se concentrer en milieu urbain (222 établissements dans 54 communes). Au total, un tiers de la population peut continuer d'y accéder par la marche.

Services à la personne : restaurateurs et coiffeurs particulièrement accessibles

Localement, la restauration cumule une offre touristique, une offre urbaine de restauration rapide qui se diffuse largement et une offre plus traditionnelle en milieu rural (restaurants « routiers » ou « ouvriers »). Quasiment toutes les communes sont équipées et le nombre d'établissements est particulièrement élevé (1 450).

Le nombre de communes où exerce au moins un professionnel de la coiffure est encore plus élevé (103). Les 679 salons de coiffure du territoire sont accessibles à pied pour 60% des habitants.

La santé : la proximité ne fait pas tout

La proximité aux équipements et professionnels de santé apparaît de prime abord plutôt élevée : environ 40 % de la population peut accéder à pied à une pharmacie, un infirmier, un chirurgien-dentiste ou un médecin omnipraticien. Mais pour ce dernier, c'est plus souvent la disponibilité que la proximité qui pose problème (cf. Vent d'Ouest n°9 Médecins généralistes : la pénurie?). D'autre part, les populations aux besoins les plus fréquents – personnes âgées, nourrissons accompagnés d'un parent – ne sont pas forcément en capacité d'opter pour la marche.

Services et équipements publics : le maillage du territoire se maintient

Compte tenu de la taille des communes, elles sont toutes équipées d'au moins une école élémentaire à l'exception de Saint-Gorgon (393 habitants – Redon Agglomération) et la moitié de la population peut s'y rendre à pied. La politique d'implantation des collèges est moins propice à l'accès par la marche : on dénombre un collège pour cinq écoles élémentaires. Le taux d'accessibilité par la marche descend à 20 %.

Si les bureaux de poste, relais et agences postales apparaissent encore nombreux et diffus sur le territoire, l'amplitude horaire d'ouverture et la gamme de services offerts a tendance à se restreindre dans les plus petites communes.

Côté loisirs et culture, la plupart des communes (102) sont équipées de salles ou terrains multisports, très accessibles. Les bibliothèques recensées vont de la grande médiathèque de centre-ville au point lecture communal, mais l'accessibilité apparaît moindre (28% de la population).

Les cinémas sont en revanche beaucoup plus rares, même si des passionnés continuent de faire vivre des salles associatives dans des communes de taille modeste (salle « Les Cardinaux » à Damgan, 1 780 résidents permanents).

Les limites de l'analyse

Les données qui précèdent supposent un monde idéal où tous les habitants pratiquent la marche, quels que soient leur état de santé et la qualité des aménagements dont ils disposent (cf. page suivante).

D'autre part, de nombreux trajets pouvant être effectués à pied s'inscrivent dans des parcours plus complexes. Par exemple, un parent qui conduit son enfant à l'école en automobile, dépose ensuite le benjamin chez sa nourrice, puis se rend à son travail.

De même l'analyse ne prend pas en compte la proximité de commerces et d'équipements avec le lieu de travail des actifs. Or, beaucoup d'entre eux profitent du trajet ou de la pause méridienne pour faire des courses et accéder à des services.

Une cité d'exception : La Roche-Bernard

Pour qui ne connaît pas le territoire et son histoire, la lecture « brute » de certains indicateurs peut s'avérer troublante. Voici une commune de 700 habitants – La Roche-Bernard – dont le niveau d'équipements peut faire rêver : sur les 20 types d'équipements retenus pour l'analyse, 13 y sont représentés. Plus étonnant encore, ses habitants peuvent en moyenne accéder en moins de 10 minutes de marche à 17 types d'équipements.

La Roche-Bernard est un pôle très ancien qui a conservé certaines de ses fonctions, commerciales en particulier, et a su les conforter grâce au tourisme et la plaisance. En termes de superficie, c'est l'un des plus petits chefs-lieux de canton de France, puisque la commune n'occupe que 42 hectares. La croissance du bourg s'est donc effectuée sur le territoire de la commune voisine de Nivillac, qui compte désormais plus de 4 600 habitants.

C'est un bon exemple des limites que présentent les analyses fondées sur des limites administratives, dont il est désormais possible de s'affranchir grâce aux données carroyées.

